



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SECONDAIRE DE MIRABEL
2 septembre 2020, 18h15**

Procès-verbal

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Mmes Isabelle Viau et Nathalie Flamand ouvrent la séance à 18h30

Présences:

NOMS	MEMBRES	PRÉSENCE	ABSENCE
Nathalie Flamand	Directrice	x	
Nadine Beaudry	Directrice adjointe		x
Éric Brisebois	Parent		x
Sébastien Moreau	Parent		x
Mélanie Primeau	Parent	x	
Jean-François Proulx	Parent	x	
Robert Lemieux	Parent		x
Sylvain Geoffroy	Parent	x	
Isabelle Viau	Parent	x	
Patrick Bourcier	Parent	x	
Sébastien Bonicel	Enseignant	x	
Jade St-Pierre	Enseignante		x
Isabelle Marineau	Enseignante		x
Dominique Dubord	Enseignante		x
Evelyne Dumas	Enseignante	x	
Nancy Savage	Enseignante	x	
Marie-Josée Tremblay	Tech. en loisirs	x	
Nathan Desjardins	Élève		x
Kiana Lockhart	Élève		x
Alexandre Legault	Parent substitut		x
Anne-Marie Lebel	Parent substitut		x
Marie-Claude Lambert	Parent substitut		x

Constatation du quorum.

CE-2019-2020-25

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Isabelle Viau demande d'ajouter le sujet "Effets scolaires" au point 8. Questions diverses

M. Jean-François Proulx demande d'ajouter le sujet "Dîners" au point 8. Questions diverses

M. Patrick Bourcier propose l'adoption de l'ordre du jour

Adopté par M. Jean-François Proulx

CE-2019-2020-26

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 27 MAI 2020

Suivi au procès-verbal du 27 mai fait par Mme Nathalie Flamand sur la dernière version du PV envoyée aux membres du CÉ.

M. Patrick Bourcier propose l'adoption du procès-verbal

Adopté à l'unanimité par les membres du CÉ

CE-2019-2020-27

4. PAROLE À L'ASSEMBLÉE

Aucune parole à l'assemblée.

5. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Mme Isabelle Viau prend la parole :

Plusieurs réunions virtuelles du comité de parents ont eu lieu.

Cette semaine (et jusqu'au 9 septembre prochain) les élections ont lieu dans les écoles pour les membres des CÉ et pour les représentants au comité de parents.

Au comité de parents aura lieu, d'ici un mois, l'élection du représentant au CA du Centre de services scolaires de la Rivière-du-Nord.

6. SORTIES ÉDUCATIVES ET ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Mme Flamand informe les membres du CÉ qu'aucune sortie scolaire n'aura lieu jusqu'à nouvel ordre.

Pas d'activités scolaires jusqu'au 1^{er} octobre, tel qu'annoncé par le ministre Roberge. Le 14 septembre prochain, M. François Legault fera de nouvelles annonces à ce sujet. Pour le moment, les activités parascolaires sont autorisées, mais seulement dans un même groupe bulle.

7. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Rapport annuel préparé par M. Eric Brisebois (absent) en annexe.

8. QUESTIONS DIVERSES

A) EFFETS SCOLAIRES (point apporté par Mme Isabelle Viau)

Au dernier CÉ au printemps dernier, les membres du CÉ ont approuvé les listes d'effets scolaires. Il semblerait que certains enseignants envoient par courriel aux parents une liste différente de celle approuvée par le CÉ. Il faudrait voir à s'en tenir aux listes approuvées.

Mme Flamand fera un suivi avec les enseignants. Mme Savage explique que cela peut possiblement s'expliquer par le mouvement de personnel. Des enseignants qui n'étaient pas à l'école l'an dernier n'ont pu être partie prenante de la décision quant à la liste d'effets scolaires qui avait été établie. En ce qui concerne la demande de sacs de type "Ziploc" pour ranger les couvre-visages, cela est correct puisqu'il s'agit d'une mesure sanitaire.

B) DINERS (point apporté par M. Jean-François Proulx)

M. Proulx veut connaître la procédure concernant les dîners en cette période de pandémie. Mme Flamand explique qu'il y aura 3 périodes de dîner, de 20 minutes chacune, à la cafétéria, ce qui représente seulement 100 élèves/période, puisque la majorité des élèves sont des marcheurs. Cela permet d'éviter de devoir passer les périodes de dîner en classe.

M. Proulx demande si, en prévision du temps froid, l'utilisation des locaux au complexe Val-d'Espoir est une possibilité. Mme Flamand mentionne que ce n'est pas une possibilité, car seulement pour l'école ils sont déjà en manque d'effectifs.

À voir également ce qu'il adviendra pour les périodes de récupération sur l'heure du dîner, car le concept de classe-bulle ne fonctionne plus dans ces cas. Peut-être qu'il pourra y avoir des sous-groupes bulle pour au moins la 1^{re} étape. À suivre...

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée proposée par M. Sylvain Geoffroy à 18h50.
CE-2019-2020-28

Secrétaire de la réunion du CÉ : Mélanie Primeau

Rapport annuel du conseil d'établissement 2019-2020

École secondaire de Mirabel

REDDITION DE COMPTES 2019-2020

(École secondaire de Mirabel)

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	
INFORMATIONS SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	<p>Le conseil d'établissement était composé de :</p> <p>8 membres parents : Eric Brisebois (président), Sébastien Moreau (vice-président), Sylvain Geoffroy, Robert Lemieux, Jean-François Proulx, Isabelle Viau, Mélanie Primeau et Patrick Bourcier.</p> <p>6 membres enseignants : Jade St-Pierre, Nancy Savage, Evelyne Dumas, Isabelle Marineau, Dominique Dubord et Sébastien Bonicel.</p> <p>1 technicienne de loisir : Marie-Josée Tremblay.</p> <p>2 élèves : Nathan Desjardins et Kiana Lockhart.</p> <p>1 directrice et 1 adjointe directrice : Nathalie Flamand (directrice) et Mélanie Villeneuve (directrice adjointe).</p> <p>3 parents substitués : Alexandre Legault, Anne-Marie Lebel et Marie-Claude Lambert.</p>
● Réunions	<p>Calendrier :</p> <p>6 séances fixées ont été cédulées à l'École secondaire Mirabel située au 17 777 rue du Val D'espoir, 19h15. Avec l'arrivée du Covid-19, plusieurs séances furent annulées ou exécutées via une plateforme web afin de tenir les séances à distance.</p>
● Budget de fonctionnement du conseil d'établissement	<p>Budget de fonctionnement :</p> <p>Le budget de fonctionnement était de 500\$.</p>

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

<p>LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT A ADOPTÉ :</p>	<p>Les membres du Conseil d'établissement ont adopté lors des rencontres, le rapport annuel 2019-2020, la révision budgétaire 2019-2020, ses règles de régie interne, les critères de sélection d'une direction d'école, budget initiale 2020-2021, les mesures dédiées et protégées.</p>
<p>LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT A APPROUVÉ :</p>	<p>Les membres du conseil d'établissement ont approuvé lors des rencontres, la convention de gestion et de réussite, les maquettes 2020-2021, l'uniforme scolaire pour 2020-2021, le code de vie, les fournitures scolaires, les frais chargés aux parents, les sorties éducatives, les voyages, les mesures de soutiens, ainsi que l'évaluation des résultats du plan de lutte de l'école secondaire de Mirabel contre la violence et l'intimidation.</p>
<p>CONSULTATION : LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT A DONNÉ SON AVIS SUR :</p>	<p>Les membres de conseil d'établissement ont été consultés sur le PRIÉ (plan de répartition des immeubles et des élèves), sur l'OPR (Les objectifs et principes de répartition des ressources.) sur une politique culturelle ainsi que sur le calendrier scolaire 2021-2022.</p>
<p>NATURE ET QUALITÉ DES SERVICES OFFERTS PAR L'ÉTABLISSEMENT (Actions entreprises en cours d'année)</p>	<p>Tout au cours de l'année, des activités ont été mises en place pour favoriser une vie étudiante prospère lors de la première partie de l'année scolaire. La venue du CORONA virus a complètement transformé la vie scolaire et les étudiants et étudiantes sont restés à la maison à partir du 12 mars 2020. L'école s'est assurée de suivre les directives du ministère de l'Éducation et s'assurait de donner des informations complètes et confirmées aux parents. La tenue du conseil d'établissement a eu lieu afin de traiter les dossiers nécessitant l'accord du C.É, en présentiel avant le mois de mars 2020 et en visioconférence par la suite.</p> <p>Communications web aux parents par courriel, lorsque requis.</p>

Éric Brisebois

Président du conseil d'établissement